



## Règlement Intérieur



Le tournoi est en cours d'autorisation par la ligue des Pays de la Loire et à la FFBaD.

Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBaD en vigueur au moment du tournoi.

Le juge-arbitre principal du tournoi sera Jean-Guy VAISSIER et le juge-arbitre adjoint seront Nicolas PETIT et Boris CHAPELLE. Les décisions des juges-arbitres sont sans appel.

Tout joueur participant au tournoi doit être licencié, les catégories d'âge autorisées sont minimales, cadets, juniors, séniors et vétérans. Il sera fait une vérification des éventuelles sanctions en cours.

Tout joueur étranger qui souhaite s'inscrire doit prouver que sa fédération lui permet une telle inscription et qu'il est en règle avec ladite fédération. Ces joueurs sont soumis aux règles fédérales pendant toute la durée du tournoi notamment en ce qui concerne la tenue, la conduite et les catégories d'âge.

Les tableaux autorisés sont les suivants : N1,N2,N3,R4,R5,R6,D7,D8,D9,P10,P11,P12,NC en simple et doubles mixtes le samedi, doubles dames et doubles hommes le dimanche. 1 seul tableau autorisé le samedi. Le tableau définitif retenu pour chaque joueur sera celui correspondant à sa cote ou à son classement le jour du tirage au sort. Pour les inscriptions en « recherche » ou « X » sur un tableau de double ou de mixte, le comité d'organisation fera en sorte de trouver un partenaire dans la mesure de ses possibilités. Cette décision sera sans appel.

Les tableaux se dérouleront en poules de 3 ou 4 avec deux sortants par poules, puis élimination directe pour les phases finales. La forme du moment (CPPH) sera privilégiée pour la constitution des tableaux et des poules.

Le nombre de joueurs est limité (environ 350 joueurs sur le week-end). Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée en fonction des tableaux dès lors que les dossiers seront correctement remplis et les engagements réglés. Nous serons peut-être amenés à ne prendre qu'un seul tableau pour un joueur si l'autre tableau est déjà complet. En fonction du nombre d'inscrits, l'organisation pourra mettre une 3<sup>ème</sup> salle à disposition pour accepter le plus de joueur possible.

Les matches se dérouleront en auto-arbitrage. Dans la mesure du possible toutes les finales seront arbitrées, nous garantissons l'arbitrage sur toutes les finales N.

L'échéancier est prévisionnel. Les joueurs seront convoqués 60 min avant le début de leur premier match. Les joueurs doivent se tenir au courant du retard ou de l'avance qu'il y aurait pendant la compétition. Le joueur est le seul responsable s'il est en retard sur le terrain (sauf pour le premier match dans la limite des 60 min par rapport à l'horaire de convocation). Les premières convocations du premier tour de chaque journée, les joueurs seront convoqués 30 min avant le début, soit 7h30.





Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant officiel en plume est le volant BABOLAT 4 en vente à la salle.

Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée. Tout joueur devra en outre avoir un comportement correct sur le terrain.

Tout joueur désireux de s'absenter, quelle que soit la situation et la durée de son absence, devra prévenir le juge-arbitre, sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.

En cas de forfait après le tirage au sort, les droits d'engagements resteront acquis au club organisateur, sauf sur présentation d'un justificatif jugé comme recevable. (Certificat médical ou justificatif recevable.) Chaque participant inscrit ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort devra prévenir le plus tôt possible le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition les pièces justificatives à la ligue des Pays de Loire de Badminton (101, Rue Dupetit-Thouars 49000 Angers. Sans justificatif le licencié s'expose à deux mois de suspension de toute compétition, six mois pour une récidive, selon la circulaire 3.4 du guide du badminton.

Les organisateurs se réservent le droit de regrouper, compléter ou modifier les catégories prévues sur le règlement en fonction des inscriptions, en accord avec les juges-arbitres.

Une catégorie peut être annulée faute de participants.

Le licencié qui reçoit un carton noir se voit remettre par le Juge Arbitre un formulaire exposant les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral (voir circulaire 3.3 guide du badminton)

L'utilisation de substance et tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au Juge Arbitre avant son premier match.

Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles de ce règlement afin de contribuer à la réussite de ce tournoi.

